



# Souveraineté alimentaire : zoom sur la volaille

Alors que le concept de souveraineté fait florès, son application à la chaîne alimentaire interpelle. Le cas de la volaille, et principalement du poulet de chair désormais importé à hauteur de 50 %, en constitue un parfait exemple. Agridées s'est saisi de ce sujet pour un nouveau groupe de travail.

Les années Covid-19 ont mis en exergue la responsabilité des États d'assurer de façon pérenne pour leur population l'accès à une alimentation de qualité. L'Union européenne ne fait pas exception à cette remise en cause d'excès de dépendances sur un terrain où elle semblait pourtant avoir des avantages comparatifs. La guerre en Ukraine a renforcé le questionnement en entraînant la modification brutale de flux essentiels et en suscitant une inflation perdue de vue depuis longtemps, notamment sur les denrées alimentaires.

Les consommateurs modifient leurs comportements en conséquence. Enfin, la rapidité du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité pousse à la décarbonation des activités, et donc à s'interroger à propos de la construction actuelle des filières, de leur logique de fonctionnement et de l'évolution de leur offre. La souveraineté alimentaire, dans sa dimension européenne et dans sa représentation française, pourrait représenter un axe stratégique afin d'assurer la conjonction des mutations à venir, entre nécessaire performance économique et adaptation des trajectoires.

## Une consommation en hausse

Qu'en est-il réellement dans le cas de la filière volaille de chair française ? Très structurée, elle a longtemps constitué un fleuron de l'élevage et de la chaîne alimentaire. Nous sommes d'ailleurs le premier pays consommateur de viande de volailles au sein de l'UE. Mais aujourd'hui, 50 % des poulets de chair consommés dans notre pays sont importés, tant de l'Union européenne



Yves LE MORVAN  
Responsable filières  
et marchés, Agridées

que de pays tiers. Cette tendance à importer de plus en plus n'est pas nouvelle, mais elle s'est fortement accélérée ces dernières années.

Les causes sont plurielles : la perte de compétitivité des modes d'organisation et de production de chaque maillon de la filière au regard de la concurrence internationale, le rythme de modernisation des outils, le coût des investissements, l'adaptation de la gamme, les normes, les accords de libre-échange que l'Europe persiste à signer... donc le prix, mais aussi l'évolution des modes de distribution et de consommation, les problématiques d'étiquetage, les préoccupations sociétales (environnement,

bien-être animal...), les souhaits légitimes d'attractivité des métiers et, *last but not least*, les nombreuses conséquences de l'influenza aviaire.

Tous ces sujets interpellent au regard du concept de souveraineté alimentaire, en particulier dans leur effet cumulatif au sujet du poulet. En effet, la viande de volaille, parmi les autres viandes, possède des qualités reconnues en matière de nutrition-santé, pour un coût souvent avantageux, sans interdit religieux. Dans ses perspectives décennales des marchés, la Commission européenne prévoit d'ailleurs que la volaille sera la seule viande dont la consommation va progresser. Mais cela se produira-t-il avec une production française et européenne, ou en ayant recours à l'importation ? Faut-il dès lors cacher ce qui impliquerait en conséquence une éventuelle nouvelle fuite de carbone ?

Il existe déjà une large disponibilité d'études techniques, économiques et d'analyses filières au sujet de la volaille. En revanche la complexité de leur connexion avec des enjeux transversaux, posant la question de l'évolution des entreprises agricoles et de celles de l'aval, a suscité la volonté autour du think tank Agridées de lancer un nouveau groupe de travail au début de 2023 sur le thème « *Souveraineté alimentaire ? Le cas de la volaille* ». Les conclusions de ces travaux seront finalisées dans une note, accompagnée de propositions, et publiée cet automne. ▶

Yves Le Morvan